



Ville de Draguignan



Compte rendu de réunion du Conseil de quartier Nord du 21 janvier 2025

Début de séance 18h00, Maison de la Jeunesse et des Sports.

Présents : BARTHELEMIO André, BONFILS Louis, BONFILS Vincent, DEMARIA Arlette, FANFARE Alain, LACHICHE Philippe (vice-président), MUCHENBLED Christian (Vice-président), POULAIN Frédéric, POUSSEUR Norbert (président du quartier et de séance), TARTELET Patrick (secrétaire de séance), VIERNE Annick.

Excusés : BOTELLA Isabelle, LEFEBVRE Luc, MACKE Alain, TUECH André

Pour la Mairie : DEVILETTE Richard, MEUNIER Franck et SOUZA Jean-Pierre.

Tour à tour les personnes présentes évoquent les sujets de préoccupation :

Chemin du Pas du Loup : Vitesse excessive des camions Pizzorno sur les routes étroites lors des ramassages des PAV. Lignes téléphoniques ou électriques endommagées (Ch. des Salles). La Mairie fera remonter cette observation à la DPVA.

Chemin du Coutelet : À priori, au niveau d'une grande maison en construction, la réfection de la montée vers cette maison aurait été réalisée par la Mairie (à vérifier). La réfection globale de la voirie devrait être faite en 2025 sous réserve de validation du budget.

Difficulté d'accès. La signalisation « voie étroite » ne suffit pas. De nombreux camping-cars ou véhicules à remorque s'engagent et bloquent la circulation. Revoir cette signalisation.

Bd. Joseph Collomp : Vitesse excessive. Une berge en terre, située plus loin que le PAV du Chemin du Coutelet (voie de circulation rétrécie) s'écroule. Il faudrait impérativement sécuriser l'endroit. Peut-être envisager une barrière de sécurité ?

Aménagement à prévoir au carrefour du Chemin de Colombaille et des Amandiers.

Avenue de Montferrat : Problèmes d'évacuation des eaux pluviales (inondations), le canal en surplomb déborde. Il semblerait que le problème soit dû au diamètre différent des tuyaux sous-dimensionnés (vers le Ch. des Areniers). De nouvelles études sont demandées en vue de futurs travaux. Pour le moment, pas de solution efficace trouvée. Ces soucis de ruissellement sont liés à l'intensité des événements pluvieux sur une très courte durée.

Chemin de Malmont-Figanières : Des murs en pierre tombent et ne sont pas souvent reconstruits. Le passage récurrent des toupies de ciment serait dû à des constructions en

cours, au-delà (à vérifier). L'incendie des poubelles a été remonté à la DPVA, ainsi que la demande de les déplacer.

Vieille route de Grasse : Vitesse excessive de la part des camions Pizzorno. Voir le problème d'un véhicule SUV en stationnement depuis plus d'un mois, à côté du PAV (Lot. La Sambre). Toujours des incivilités de dépôt de sacs d'ordures ménagères au début de la montée de la Vieille route de Grasse malgré la banderole d'interdiction de dépôt. La Mairie envoie régulièrement un véhicule pour les enlever, mais se demande si cela ne conduit pas certains habitants indécents à continuer. Le mur qui s'écroulait en début de la route, devant les HLM, a été dégagé par le propriétaire ; il doit cependant le refaire.

Programme immobilier : Le projet de construction au début du Chemin du Peyrard surplombant la Vieille route de Grasse est abandonné par le promoteur, faute d'acheteurs. Il serait bon que les panneaux publicitaires soient démontés.

Problème récurrent du stationnement, sur la voie de circulation, de la voiture du propriétaire (ou gérant) de la pizzeria.

Les conteneurs poubelle, devant l'immeuble des Oliviers, gênent l'accès à la borne incendie. Envisager un nouvel endroit ?

Av. de Grasse : Le trottoir situé entre la Montée de la Calade et le PAV sera prolongé cette année après adoption du budget. Un bac PAV « papiers » a été supprimé et remplacé par un bac « tout venant ». Est-ce judicieux ?

Dans un autre domaine, remettre en double sens de circulation, la voie en zone industrielle du Salamandrier (de la déchèterie vers le supermarché Carrefour).

Révision de PLU : La Mairie travaille sur le futur PLU de la commune. C'est un engagement sur 3 ans. Bien suivre avec attention son évolution.

Réunion publique du 9 décembre 2024 : Les présences de la Sous-préfète, du Procureur de la République et du Commissaire de police ont été unanimement appréciés Très bon retour, expérience à renouveler. Au niveau sécurité, le Commissaire de police mentionne que la délinquance à Draguignan est maîtrisée malgré le problème récurrent de drogue. Les habitants sont partagés sur l'extinction de l'éclairage la nuit (délinquance ou non !). Le fait qu'il n'y ait plus de policiers municipaux la nuit, à un déploiement supplémentaire des effectifs de la police nationale. Ne pas hésiter à faire remonter tous les problèmes, quels qu'ils soient, à la police. Actuellement l'effectif de la police municipale est de 32.

Pôle de Transition Énergétique (PTE) : Débat public du 29 octobre 2024 au complexe St-Exupéry.

« Ce projet représente une alternative aux énergies fossiles et à l'enfouissement des déchets en permettant de valoriser ces produits par combustion et création d'un réseau de chaleur qui permettra de fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de différents bâtiments publics sur Draguignan ainsi que l'alimentation d'énergie pour des serres maraîchères »

Rien n'est défini quant à son implantation. Par manque de communication et d'explications à la base, le projet suscite de la défiance.

Concernant le montage financier de ce dossier, 135 millions sont engagés, remboursables sur 25 ans. Le groupement d'entreprises privées retenu à l'issue de l'appel d'offre est Paprec/Pizzorno, entreprise locale ayant son siège à Draguignan.

On a 3 ans seulement pour trouver une solution concernant le traitement des ordures. Une enquête publique est obligatoire dans le cadre de la procédure administrative. Une réunion publique devrait se tenir en mai ou juin de cette année. Ne pas hésiter à se rendre sur le site internet [ATMOSUD](#) concernant la qualité de l'air sur la commune et sur le site de DPVA pour toute autre information sur l'avancée du projet.

Futur PPRI : Un PPRI est renouvelable tous les 10-15 ans. Le dernier en date est de 2013.

De très gros travaux sont réalisés de l'aval vers l'amont de la Nartuby. 22 millions d'euros sont engagés.

Ce n'est qu'à la fin de ces travaux que la révision du PPRI pourra être envisagée.

Distribution de composteurs DPVA : La communication est insuffisante ou mal ciblée. Comment améliorer la distribution par DPVA : Elle pourrait se dérouler dans les grandes surfaces commerciales, durant les jours de marché, lors des fêtes de quartier, aux collèges et lycées...

Prochaine réunion de quartier le 1^{er} avril 2025 à 18 h 00 à la MSJ.

Fin de séance 19 h 50.